



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

investissements

Question écrite n° 119464

Texte de la question

M. Georges Ginesta s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Dans une note récente sur les enjeux fiscaux liés au capital-risque en France, le centre d'analyse stratégique observe un retard dans les financements d'amorçage des entreprises innovantes. Il montre que, dans notre pays, la structure d'investissement directe et indirecte est très déséquilibrée. Le faible nombre d'investisseurs directs au stade très précoce réduit le vivier des projets à fort potentiel, la rentabilité ainsi que les chances de valorisation ultérieure de ces entreprises. Les fonds spécialisés en capital-risque ne se substituent pas à ce maillon manquant et desservent très peu les phases préliminaires. Face à ce constat, il apparaît que les incitations fiscales existantes tournent en partie les investisseurs vers les investissements fiscalement rentables mais non économiquement profitables. C'est pourquoi le centre d'analyse stratégique suggère de limiter les crédits d'impôt à la part des investissements les plus risqués, à ceux effectivement orientés vers les entreprises en phase d'amorçage. Il lui demande s'il entend suivre cette recommandation du centre d'analyse stratégique.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119464

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10720

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)